Soirée de restitution finale
de la démarche

BASSIN ANNECIEN, QUELLE(S) IDENTITE(S) POUR LE TERRITOIRE ?

Mercredi 15 février 2017

www.grandannecy.fr

> Préambule

François BLANCHUT, Président du CLD

En mai 2015, le comité de pilotage du CDDRA[1] du bassin annécien, composé des élus du territoire concerné, a saisi le CLD d'une commande ainsi formulée : *conduire une réflexion sur l'identité du bassin annécien, aujourd'hui et demain, et identifier ce qui produit le sentiment d'appartenance à ce territoire. Comment construire une vision partagée et comment développer notre capacité à agir et à vivre ensemble ?*

« Il nous est très vite apparu que cette commande était large, avec un enjeu important, et qu'il nous fallait à la fois être au plus près du terrain et éviter quelques écueils », introduit François BLANCHUT. Concrètement, l'objet est de parler identité du territoire, et non pas débat identitaire ; la démarche consiste à impliquer la population et l'ensemble du territoire plutôt que de faire un travail de bureau d'études ; il est nécessaire de mobiliser les acteurs locaux et pas seulement ceux qui ont l'habitude de travailler ces questions dans des cercles d'initiés ; l'objet est d'aller au-delà des clichés pour produire un contenu de haut niveau !

Depuis 2015 le contexte territorial s'est profondément transformé avec des regroupements et des fusions de communes, la création du grand Annecy[2] et la fusion des Régions. « Pour autant ce territoire mouvant reste homogène, » estime François BLANCHUT. La démarche a pu être conduite sur un territoire nouvellement dessiné, avec des interrogations encore plus aiguës : serons-nous à la hauteur de l'enjeu ? Avec les moyens qui sont les nôtres, comment traiter le sujet ? Comment dépasser les clichés et surtout répondre à la question, et demain ? « Faire une photo du territoire aujourd'hui c'est une chose, mais ce que nous devons faire c'est évoquer comment le quotidien des personnes va évoluer, en prenant en compte la réflexion de ceux qui vivent sur ce territoire plutôt que d'exprimer le souhait des élus ».

---

1 Contrat de Développement Durable Rhône Alpes du Bassin annécien a existé jusqu'en juillet 2016 sur le périmètre suivant : Communauté de l'agglomération d'Annecy, Communauté de commune (CC) de la Rive Gauche du Lac, CC des Vallées de Thônes, CC du Pays de Faverges, CC de la Tournette.

2 Grand Annecy est la fusion de 5 intercommunalités : Communauté de l'Agglomération d'Annecy (C2A), Communauté de Communes du Pays d'Alby (CCPA), Communauté de Communes du Pays de Fillière (CCPFi), Communauté de Communes de la Tournette (CCT) et la Communauté de Communes de la Rive Gauche Gauche du Lac d'Annecy (CCRGLA). Ce qui représente un total de 34 communes sur un territoire de 539 km^2 avec un peu plus de 203 000 habitants.

> Point de Méthodologie

Selon François BLANCHUT la méthode choisie présente une certaine originalité puisqu'elle s'articule autour de deux démarches concomitantes :

- **Une mission scientifique** confiée à deux géographes universitaires qui, en y intégrant des étudiants[3], ont organisé leur travaux avec les acteurs du territoire (réflexion collective, analyse et animation de débats par les chercheurs, séminaires, recherche action, comité de pilotage, enquêtes de terrain, focus groupes, questionnaires qualitatifs auprès d'un panel d'habitants).
- **Une expression libre, dénommée « un autre regard »** réalisée par le CLD au sein de ses réseaux, pour répondre à la question « *Comment je vis/je vois mon territoire ?* » Ces travaux ont été conduits auprès de personnes en difficultés à la maison d'Aléry[4], auprès d'étudiants de l'ESAAA[5] et de l'IUT, de jeunes du lycée Baudelaire, de personnes âgées et d'agriculteurs travaillant sur le Bassin annécien.

En 18 mois c'est plus de 1 600 personnes qui, à un moment ou un autre, ont participé à la démarche.

Jacques LEVY précise l'importance de la collaboration et des échanges entre les deux démarches, bien qu'elles se soient toujours développées indépendamment l'une de l'autre. « Les conclusions de notre mission scientifique sont, d'une certaine manière, également celles d'un autre regard, tant la communication de leurs observations nous a permis d'aller beaucoup plus loin dans la réponse à la commande qui nous a été faite ». Le rapport ici présenté pourrait être résumé ainsi : **changer pour être mieux ce que l'on est.** Il associe le regard de la population sur l'identité du territoire – comprendre ce que l'on est/comment on se voit – à ce que ces mêmes habitants voudraient éventuellement changer pour maintenir ou faire évoluer les identités.

« Plutôt que de présenter un résumé, nous avons dans notre propos dégagé les tendances les plus majoritaires et les plus consensuelles tant les avis sont extrêmement divers, avec **une précision de langage essentielle : lorsque nous disons Annecy, nous pourrions tout aussi bien dire les annéciens, le bassin annécien, la société annécienne. Autrement dit, conformément à la commande, nous n'avons pas fixé de limite géographique, l'enjeu étant que nous obtenions une auto définition du territoire par les habitants eux-mêmes** ».

Romain LAJARGE souligne pour sa part un point spécifique de la méthode. Le panel de cette étude qualitative était composé d'une cinquantaine de personnes choisies hors le cercle des élus, des acteurs professionnels et des acteurs sociaux. La démarche avait pour objet de rassembler des arguments qui permettent de construire une représentation des processus d'identification. De plus ce territoire, et c'est assez rare pour un petit territoire, est riche d'études initialement réalisées. Elles ont permis de disposer d'une somme de données économiques et sociales sur lesquelles s'appuyer pour vérifier ce que les données qualitatives allaient mettre en avant.

3 Étudiants en Master 2 Ingénierie du Développement et en Licence 2 Géographie et Aménagement de l'université de Grenoble.
4 Maison d'Aléry : lieu d'accueil et de ressource de personnes en insertion sociale et/ou professionnelle.
5 ESAAA : École Supérieur d'Art de l'Agglomération d'Annecy

> Intermède 1

T'as la commande ?

J'ai tout

T'as la feuille de route ?

J'ai tout ce qu'il faut, j'ai mes instruments. Je crois qu'il y a du boulot, hein !

Nous sommes des éminences grises des universités franco-suisses à 2 niveaux.

Je m'appelle Titine et je suis aérologue.
Je m'appelle Pétille et je suis méthodologue.

Notre étude scientifique est réelle et sérieuse. La fluidité dans un territoire c'est qu'il faut que ça s'aère, à tous les niveaux : au niveau du cœur, au niveau du corps, au niveau de l'esprit.

Pour une bonne aération dans un grand territoire il faut de la fluidité partout. Il faut gérer tous les circuits, fluidifier les transports, la pollution. Eviter les bouchons d'air, les trous d'air, les chambres à air, être débonnaire ; enfin ça c'est comme on veut ! Une bonne identité c'est une bonne fluidité !

Je m'appelle Pétille et je suis méthodologue, et quand on est méthodologue, on calcule, on trace des lignes, on vérifie l'épaisseur des enjeux, on mesure la hauteur des ambitions, on trace des chemins. C'est important de tracer des chemins : faut une vision sur un territoire !

Faut une démarche du lendemain ; faut penser à l'avenir ; faut avoir une identité, on a bien fait de se présenter. Faut des lignes directrices ; faut savoir qui on est autrement on y arrive pas ;
faut savoir où on habite !

Ben oui, ben oui !!

> Comment les habitants perçoivent, vivent et ressentent le Bassin annécien

Jacques LEVY, professeur à l'école polytechnique fédérale de Lausanne

Les personnes interrogées sont plutôt fières de leur identité qu'elles ne veulent pas *remiser dans des valises au grenier* ; elles y tiennent tout en étant conscientes que les choses doivent évoluer. Autrement dit, être fier de son identité ne signifie pas que l'on ne veut rien bouger ou revenir en arrière, « ce qui s'exprime parfois quand on est dans l'affirmation de son identité » souligne Jacques LEVY.

Une première séquence descriptive et positive : comment se représente-t-on Annecy à Annecy ?

Annecy est un don du lac, comme l'Égypte est un don du Nil. Pour les habitants, Annecy est « quelque chose qui leur a été offert ; ce cadre naturel de lac et montagne est un cadeau dont ils profitent. Un cadeau très valorisé qui parfois est défini comme un petit paradis ».

Annecy c'est aussi un cadre de vie « dans lequel on peut agir et développer sa propre vie, grâce aux loisirs et au sport ». Selon Jacques LEVY, l'association entre le paysage et ce que l'on y fait est une des caractéristiques originales qui définit Annecy. Il se trouve en effet de nombreux endroits où les gens sont fiers de leur paysage, il est plus rare qu'ils s'inscrivent dans ce paysage pour vivre et travailler.

Annecy enfin est un territoire où la population d'aujourd'hui bénéficie de ce qui a été transmis par les anciens paysans de montagnes qui, en travaillant dur, ont légué par petites touches des compétences, des savoir faire, des capitaux et des productions d'excellences.

Une seconde séquence moins consensuelle, voire plus négative

D'une façon générale, on peut dire que les annéciens sont assez d'accord sur ce qui va bien, alors que sur les sujets qui posent question, le consensus n'est plus de mise. *Concernant l'accueil des migrants* - un terme large pour définir à la fois les immigrés internationaux, les touristes, ceux qui depuis longtemps ont choisi Annecy pour résider et les pendulaires (migrations domicile - travail quotidiennes) - le sujet fait largement débat bien que l'on soit sur un territoire largement attractif.

Annecy, est-ce une ville jeune ou une ville vieillissante ? Si certains la qualifie de ville de vieux, d'autres estiment que c'est une ville jeune, non pas au regard de l'âge mais des activités économiques nouvelles et innovantes qui s'installent et favorisent le changement.

Qui profite d'Annecy, certains plus que d'autres ? Un ensemble d'affirmations explicitent les points de vue divergents. « Tout le monde peut aller au lac puisque l'accès est gratuit. C'est une ville qui attire les gens aux revenus plutôt élevés à cause du coût de l'immobilier. Les moins riches se trouvent déportés vers les zones les moins attractives ».

La relation au monde extérieur fait débat

Genève est à la fois présent et absent des discussions. « Pour en parler de manière explicite nous devions solliciter nos interlocuteurs, précise Jacques LEVY ». L'attitude est la même concernant la France en général. « D'une certaine manière la France est tenue à distance : on la connaît, elle est loin, on en parle peu, comme s'il n'y avait pas lieu de s'y référer pour comprendre qui on est ». Autrement dit l'identité annécienne n'a pas besoin de l'identité française (qui n'est pas niée) pour se définir. « Conjuguée à sa position savoyarde, nous sommes là face à une vraie spécificité d'Annecy ». Il en est de même pour la relation à l'Europe et au Monde dont on fait peu mention, alors même que chacun sait que « nos industries florissantes sont exportées dans le monde entier et que les touristes viennent de partout ».

Retour des membres du Conseil local de développement

Michel RAYOT, membre du bureau du CLD et Président de l'Office de tourisme du Lac d'Annecy, n'a pas été surpris des retours positifs présentés par Jacques LEVY. Concernant le point de vue sur les migrants, qu'il nomme volontiers visiteurs, il évoque les réactions qui s'élèvent actuellement de Barcelone : « il y a comme une levée de boucliers contre le développement du tourisme dans cette région parce qu'il y en a trop. Ici aussi les gens sont sensibles au développement de l'industrie du tourisme, qui génère sur le Bassin 600 millions d'euros chaque année. Nous devons prendre le pouls de la population et bien communiquer ».

François BLANCHUT livre sur cette thématique les réactions d'un autre regard. La vision positive du cadre de vie est largement partagée par les étudiants et les personnes âgées. Les jeunes ont quant à eux une vision plus négative du centre ville en rapportant que la zone urbaine est assez peu accueillante mais aussi qu' Annecy n'est pas vraiment une ville, car il n'y a pas de vie nocturne. Pour les personnes les plus en difficultés, si le cadre de vie est perçu comme un atout elles mettent en avant que tout le monde ne peut pas en profiter de la même façon. Venant pour la plupart de l'extérieur, elles s'estiment intégrées tout en exprimant que cela n'a pas été facile. « Les annéciens sont retords et peu accueillants ».

Le monde agricole déplore que les habitants vivent ce territoire comme un vaste terrain de jeux sans respecter suffisamment les espaces agricoles qui sont pour eux des espaces de travail. « Ils veulent les produits agricoles mais souhaitent que l'activité agricole ne les dérange pas trop au quotidien ».

Les retraités sont quant à eux des témoins privilégiés, ils sont là depuis longtemps, ils ont vu les territoires évoluer et ne clament pas c'était mieux avant. Au contraire : « on est toujours aussi bien ». Pour autant ils observent que les relations entre les gens ont changé et expriment une forte attente : que les élus soient plus à leur écoute.

Crédits Photos : Jean-Marc Lombard – Grand Annecy

> Intermède 2

On est bien fières de nos bassines. Je pensais à quelque chose.

Faut quand même avoir une vision un peu large. Je suis pas sûre que ça suffise.

Faut un autre territoire, autre que ces bassines.

Il nous faut des repères, faut des bords ; Va chercher un bord !

Ça c'est le bord ; la frontière. Parce que nous, on vit à coté d'un bord. De l'autre côté on sait pas, c'est l'inconnu !

Titine faut un cadre, un cadre de vie ; faut un fond, je vais t'aider.

Le fond est à un mètre du bord ; il faut mettre au centre le « don » ;

Ça c'est le don ; c'est incroyable d'avoir un don pareil !

Je me sens mieux Titine.

Maintenant qu'on a le don, le bord, le cadre et le fond … ça suffit pas ! il faut savoir où est le dissensus, où est consensus !

Ça va être chaud, trouves nous une méthode. J'arrive !

On va commencer petit ; faut aérer tout ça. On va commencer par Annecy. Autrefois Annecy c'était petit, c'était noué ; sur eux-mêmes. Y'avait rien qui existait d'autre. Juste une toute petite ville de rien du tout, mais elle était forte parce qu'Elle existait que par elle-même.

C'est des bosseurs ici.

C'est petit, mais elle a un don, c'est toute sa force.

Bon la méthode.

Maintenant faut passer au grand. Y'en a qu'ont de ces idées. C'est peut-être les premiers qui…

Bon alors… le grand Annecy, il est où le consensus ? Alors là j'en sais rien !

Qu'est ce que ça donne au-delà du bord ?

Je suis en « déséquilibre dynamique » parait-il. Mais « Nous », là-bas, ça n'existe pas.

Y'a quelqu'un au-delà du bord ?

Eh lâche moi pas, Consensus, j'allais tomber de l'autre côté.

Je sais pas, peut-être qu'il y a du monde. En fait on s'en fout (rires dans la salle).

Après le grand Annecy, après y'a le très très grand Annecy !

Y bossent vachement ici !

Ils ont une hauteur d'ambition, une épaisseur des enjeux !

C'est quoi le très très grand Annecy ?

Y parait que c'est en autogestion, on fait comme on veut ! C'est peut-être un peu trop fort comme mot…

Y'a des éminences grises qui pensent aussi beaucoup. On va peut-être les mettre dedans !

Titine t'es au-delà du bord ! j'te ramène ! Tu sais des fois on passe de l'autre coté on s'en rend même pas compte.

Là j'aime bien ça me repose. On est en consensus quand on est près de la montagne. C'est le cadre de vie ça.

De toute façon la planète est plate. Y'a le grannnnd Annecy, le très grand Annecy ; et puis après… la France, le monde, on s'en fout. On a un don ! ça suffit dans la vie !

Là ça me fait du bien, je respire, j'ai besoin de rien.

Je suis pas très à l'aise sur ce territoire.

Est-ce que t'as trouvé le centre ?

Un consensus mou…

Maintenant y'a beaucoup de tensions sur ce territoire. Des fois on arrive pas bien à respirer.

Titine tu me ligotes avec ton ambition.

Allez on leur laisse nos repères. Prenez soin des bassines !!

Crédit Photo : Jean-Marc Lombard – Grand Annecy

Discussion avec la salle

Alain GERMANI,
Conseiller municipal d'Annecy

« Il est difficile de réagir à ce moment de la soirée car nous avons encore peu de matière. Vous avez présenté une vision superficielle des choses ainsi que le ressenti de certaines personnes : je n'ai pas le sentiment que ce sont là les problèmes de fond. Annecy est souvent citée comme une ville de sport et de loisirs, il ne faut pas oublier que c'est d'abord une ville industrielle, une ville d'entreprises. Une ville, où se posent des problèmes de chômage, de pollution de l'air, de circulation routière et des difficultés pour les jeunes à s'installer. J'espère que nous aborderons plus tard les problèmes de fond qui n'ont été qu'effleurés ».

Jacques LEVY

« Une vision peut-être légère, mais pas superficielle. Nous vous présentons ce qui ressort le plus, de façon consensuelle et forte, lorsque nous posons la question qu'est ce que c'est qu'être annécien ? Nous tenions dans cette première partie à rester au plus près de la parole des habitants, soit à présenter ce qui fait la cohésion du discours qui bien évidemment est plus complexe et contient ce que vous venez de souligner. Par exemple sur les migrants (même si ce ne sont pas exactement les termes qui sont utilisés, les habitants parlant volontiers de touristes, d'émigrants, d'attractivité résidentielle), ces mouvements de population commencent à être vécus comme une menace. Nous sommes dans un petit paradis, ça commence à se savoir, donc attention : même si les personnes ne sont pas des terroristes ou n'arrivent pas par la méditerranée, nous avons perçu que les nouveaux arrivants commencent à poser problème ».

Le « bassin » , une notion floue
poursuit Romain LAJARGE.

Ça s'arrête où le Bassin annécien ? Lorsque les gens sont invités à le dessiner tel qu'ils le perçoivent (1 300 dessins), toutes les représentations englobent le bout du lac plus ou moins largement. Ce mot de bassin ne veut d'ailleurs rien dire, ne l'utilisez plus, il a aussi une connotation négative, vous voyez il y a des crêtes, un bassin, on est enfermé dedans ».

Un participant

« Beaucoup de gens ont l'impression de ne pas être entendus par les élus, par ceux qui les représentent. Les réponses fournies sur les problèmes de fond ou le ressenti sont caractéristiques de ce désaccord et de cette mésentente. Un peu comme avec la météo (température réelle ou ressentie ?) ou l'Éducation Nationale (les experts disent toujours que les effectifs n'ont aucune incidence sur les résultats alors que les enseignants ressentent l'inverse !) ».

Jacques LEVY

« Évidemment, d'autant plus s'il y a des contradictions qui s'expriment, comme en témoignent ces trois réflexions représentatives : Annecy est loin de tout/Annecy est un carrefour géographique précieux/en fait le bassin annécien pourrait se suffire à lui-même ».

Pierre JARNIAT, Outdoor, Sport Valley

« Je souhaite revenir sur la valeur industrielle du territoire. Les activités traditionnelles ne sont pas l'avenir ! Mes collègues des entreprises de l'image en mouvement et du numérique pensent la même chose. Nous sommes sur un territoire où se créent de nouvelles activités, où tout ce que nous développons réconcilie le cadre de vie et les activités professionnelles. De plus nous créons de l'emploi, ce qui n'est plus le cas dans le secteur traditionnel ».

Un point de vue qui, comme la salle, fait réagir Alain GERMANI.

« Il est pourtant évident que les activités traditionnelles fournissent toujours des milliers d'emplois directs ou en sous-traitance. Cette industrie est moderne et côtoie celle des nouvelles technologies ! ». Il ne faudrait pas les opposer renchérit le maire d'Alby/Chéran, NTN-SNR par exemple a développé beaucoup d'innovations.

Bernard DUFOURNET, conseiller municipal, mairie de Villaz

« Pourquoi ne pas parler de développement « Durable » ? Cette dénomination me semble pertinente en matière d'attractivité d'un territoire qui souhaite ne pas opposer la notion de développement à celle de cadre de vie. « Cette notion de durable était présente lors dans les contrats de développement signés précédemment avec la Région, précise François BLANCHUT. Dans le nouveau périmètre de l'agglomération et avec l'évolution du Conseil Local de Développement, il sera effectivement nécessaire d'afficher la notion de développement durable ».

François LAVIGNE DELVILLE, maire de Viuz la Chiésaz, une commune de 1 300 habitants.

« Dans le terme identité j'ai perçu l'identité vue de l'intérieur. Ce territoire a également une forte identité, vue de l'extérieur. Serait-il possible de voir aussi les choses de ce point de vue, dès lors que les échanges du territoire vers l'extérieur sont énormes et que nous avons un fort rayonnement mondial dans le cadre d'échanges planétaires ? En prenant les choses sous cet angle nous pourrions peut-être faire évoluer notre identité. « Cet élément pourrait faire l'objet d'une autre commande, répond Jacques LEVY ! Le point de vue économique vaut également pour l'identité intérieure. « C'est du moins ce que nous avons perçu dans nos échanges. En effet, pour les personnes venues de l'extérieur, c'est bien l'image/l'identité annécienne qui les a attirées sur ce territoire qu'ils appréhendent souvent comme une personne de l'extérieur. Du point de vue méthodologique ce n'est toutefois pas la même chose d'avoir le point de vue de personnes vivant à l'extérieur, quelque part en Europe, ou le point de vue de personnes vivant là, et venant de l'extérieur ».

Crédit Photo : Société Montceny

> Enjeux et attentes, atouts, faiblesses, changements espérés

Romain LAJARGE, Professeur Université Grenoble Alpes

L'enquête conduite par l'équipe du géographe a incité les habitants à exprimer leur vision des enjeux de manière peu consensuelle. Cela leur a également permis de formuler leurs attentes, les changements souhaités, en espérant qu'ils pourront servir de cadre à l'action politique.

Enjeux et attentes

Le premier enjeu pourrait être résumé de la manière suivante : ***il est temps de prendre la mesure du problème annécien ; on ne peut pas rester dans la situation idyllique de la carte postale.*** *Si l'on ne fait rien cela ira plus ou moins mal et nous n'aurons alors plus les instruments pour réagir.* « Une expression des enjeux peu consensuelle qui nous a surpris, explique Romain LAJARGE. Dans le même temps nous avons relevé **de nombreuses contradictions** internes dans les propos et les représentations des personnes interrogées. A titre d'exemples, une partie d'entre elles sont présentées ici, les autres seront incluses dans le rapport final ».

Lac et Montagne sont les termes qui identifient le cadre de vie et son attractivité, mais est-ce un cadre de vie pour ses habitants ou pour ceux qui viennent le visiter ? « Une contradiction qu'il n'est d'ailleurs pas nécessaire de régler » souligne Romain LAJARGE. De même toutes les personnes interrogées s'identifient comme haut-savoyards, y compris ceux qui viennent d'arriver sur le territoire ! Concernant les frontaliers, si tout le monde en parle, voire en fait partie, personne n'exprime que cette influence est de plus en plus forte, alors qu'il y a 18 fois plus de frontaliers en 2015 qu'en 1985.

Le deuxième enjeu concerne la définition même de l'identité : A la question *pourquoi ça va bien à Annecy*, la réponse est majoritairement *parce que cela a toujours bien fonctionné* ; une réponse qui, si l'on ne poursuit pas la discussion, semble relever de l'évidence. « Pourtant le sujet de l'identité d'un territoire ne se traite pas au singulier, c'est pourquoi nous avons toujours parlé des identités, puisque nous sommes là dans des processus d'identification ». Cette réponse *évidente* masque certainement l'absence d'un récit annécien, comme il existe un récit savoyard. « Le récit du montagnard rude qui descend à la ville, fait des affaires, jette l'argent par les fenêtres, relève de l'anecdote mais n'est en rien structurant. De plus, et ce à notre grand étonnement, nous avons noté **une très forte présence du JE – les individus comptent beaucoup, on parle en son nom propre, au nom de sa trajectoire de vie ou de sa trajectoire économique - au détriment du NOUS** ». En d'autres termes, les formes collectives de l'énonciation du récit sont faibles.

Enfin, dernier axe, l'enjeu des trois campagnes avec/dans la ville. « La construction de schémas de compréhension de la question de l'identification à Annecy, nous a conduit à formuler que le rapport des trois campagnes identifiées à la ville, ou à ce qui fait ville, pose problème ». En d'autres termes, les trois campagnes identifiées ne semblent pas articulées entre elles et avec la ville.

Il y a tout d'abord une **campagne miroir** dans laquelle on va se mirer, se reconnaître, qui permet de raconter une histoire. Ce qui est beau c'est le fond de la carte postale auquel on peut se raccrocher et s'identifier : le lac et la montagne sont définitivement là, comme une évidence. Mais cette figure de campagne miroir reste très ténue, car si Annecy a besoin du lac, le lac n'a pas besoin d'Annecy !

Au-delà il y a une **campagne véritable** une campagne agricole où subsistent de vrais villages. Une campagne dans laquelle les gens se reconnaissent, dans un processus de représentation symbolique, parce que cela fait écho à une forme d'agriculture qui existe toujours. Le tissu agricole est ici plus important que celui que l'on trouve dans la plupart des villes moyennes comparables, ce qui n'est

pas anodin. Mais, dans cette campagne véritable, agricole et productive, vivent surtout des personnes qui sont heureuses de ne pas habiter en ville. Ce qui, en matière d'identité, pose question.

Enfin une **campagne du semblable** qui est à côté mais qui n'est pas « Nous », et ne s'articule pas avec les autres campagnes. Ainsi en est-il du PNR des Bauges : « tous disent le Parc ce n'est pas Annecy, c'est juste à côté, on en partage un peu mais ce n'est pas pareil. Et pourtant, le cadre de vie y est défendu avec la même évidence ».

En conclusion, si la véritable frontière est bien celle de la Suisse, d'autres demeurent, comme celles du PNR, qui devront être dépassées pour faire place à des formes de coopération et de réciprocité. « Parallèlement, précise Romain LAJARGE, notre enquête démontre qu' Annecy, un très joli petit centre-ville, est majoritairement définie comme une belle image : je ne descends que pour la voir ; c'est beau, j'y vais de temps en temps. Il semble qu' Annecy ne remplisse pas les fonctions d'une ville-centre dès lors que, en matière de centralité, les propos expriment l'existence de centralités périurbaines ou péri-rurales ». Autrement dit il y a une difficulté à ce que le modèle urbain « tire » l'ensemble du territoire.

Des sous-entendus qui appellent de nouveaux enjeux

« Certains des thèmes abordés par les habitants sont plutôt du registre des sous-entendus, ou se sont exprimés d'une manière qui nous questionne, poursuit Romain LAJARGE ». En premier lieu, il existerait sur ce territoire de vieilles familles annéciennes qui possèdent le foncier, se le gardent et n'accueillent pas chaleureusement les autres. « Nous avons essayé de les rencontrer. Existent-elles ? ».

C'est donc probablement un fantôme, mais un fantôme qui a besoin d'exister parce qu'il sous-tend que le processus d'intégration se fait par d'autres voies (que l'accueil par les vieilles familles) qui ne sont pas nommées.

Dans le même registre de la représentation, le *pauvre* est lui aussi un fantôme dès lors qu'il n'apparaît pas dans les discours. « Avez-vous des démunis, des gens dans la souffrance, des laissés pour compte ? Même lorsque nous relançons la discussion en demandant *où se fabrique la solidarité* – puisque vous êtes un territoire riche - la question de la ségrégation sociale n'apparaît pas dans les discours et la représentation de ce qui fait identité ».

Il en est de même pour *le cadre de vie* où personne, dans les discours, ne s'interroge sur qui entretient cette nature exceptionnelle qui doit être accessible et fréquentable. Autrement dit l'*entretien du cadre de vie* n'apparaît pas comme valeur motrice de ce maintien de la qualité.

Les stations de ski sont couramment citées et les habitants s'identifient comme faisant du ski. « Même les personnes âgées nous parlent de leur niveau de ski ! ». Si les stations comptent beaucoup, elles semblent hors sol ; elles sont d'une certaine manière à côté. Elles ne sont pas repérées comme des villes intégrantes du système urbain d'Annecy.

Par contre *tous portent attention aux personnes âgées* y compris les jeunes. Concrètement on retrouve cette préoccupation à la lecture du projet du grand Annecy, alors qu'on ne trouve rien en matière de service jeunesse. Ce qui soulève la problématique suivante : les jeunes qui ne peuvent pas accéder au foncier parlent de quitter la région pour, rêve absolu, revenir ensuite dans la carte postale.

Crédit Photo : Société Montceny

Trois figures caractérisent ce que pourraient être les choix en matière d'aménagement du territoire

« Nous avons tenté de définir, à partir du recueil des données qualitatives, des figures caractéristiques - soit des points de vue - de ce qui pourrait être des pistes d'aménagement du territoire » explicite Romain LAJARGE ;

Une première figure, qui pourrait être l'expression d'un annécien aguerri aux choses du développement territorial, qui connaît l'action publique,

sans en faire son métier, souligne qu'en matière d'aménagement le grand Annecy a pris du retard : *Il faut enfin faire les choses qui doivent être faites pour stopper la désorganisation progressive et intérieure de ce territoire ; il faut se prendre par la main*. Autrement dit des personnes plaident pour de la planification territoriale, volontaire, solide et dure. Elles avancent des arguments extrêmement intéressants sur les SCOT, voire les inter-SCOT, et signifient que dès maintenant il parait possible d'accélérer les travaux sur ce qui s'échange et s'organise avec les autres territoires, notamment avec la Suisse.

En matière d'habitat les PLH[6] ou le PDU[7] ne sont jamais cités, pourtant, cela se voit lorsqu'un territoire fait de la programmation en matière d'habitat, en particulier parce que se développe une stratégie publique de la maîtrise foncière, avec souvent une forme de stabilisation des prix. Or rien n'est dit sur ce point. En matière de déplacement on comprend, sans que cela soit clairement exprimé, qu'il faudrait un PDU plus grand, notamment avec la Suisse.

« En matière de développement économique, ainsi que vous l'avez exprimé dans le débat précédent, trois secteurs d'activités dominent le territoire : la mécatronique, l'image multimédia et l'Outdoor ». Ils ne sont évidemment pas sur le même registre et sont tous plus ou moins industriels ou de l'ordre du service, plus ou moins innovants et plus ou moins acteurs de la 4ème génération de la nouvelle économie. Cette diversité est une vraie force pour ce territoire et il semblerait que cela soit suffisant. « Nous voyons pourtant poindre une inquiétude : il faudrait s'intéresser à l'émergence d'un quatrième volet économique pour le cas où l'un d'entre eux serait défaillant ». Chacun mesure la richesse de cette région, y compris en matière de revenus (qui sont bien supérieurs à ceux observés dans les villes moyennes comparables) et la force que représente le fait d'avoir un taux de chômage inférieur à celui du département qui lui-même à un taux inférieur de 3 points au niveau français. Si les hauts savoyards sont « riches » ce n'est plus le cas des collectivités territoriales « qui ne pourront plus tout faire et devront faire des choix » exprime la population. Ce qui, en termes de planification, indique qu'il faudrait commencer par un événement phare, qui soit marquant et urgent.

La deuxième figure pourrait être représentée par un annécien estimant que globalement ça ne va pas si mal mais qu'il faut améliorer l'existant. De ce point de vue il serait préférable de ne pas toucher aux équilibres et de renforcer ce qui marche. « A trop bouger les choses on risque de perdre ce que l'on a ». Concrètement les personnes expriment qu'il faut plus de services au public et plus rapidement, qu'il faut d'avantage écouter les citoyens pour savoir ce qu'ils veulent en matière d'écoles, de santé ou de salles de spectacle. De nombreuses personnes insistent sur l'amélioration de l'offre culturelle, jugée largement insuffisante. En signifiant aussi fortement *que ça va bien ici*, peut-on imaginer l'existence d'un « effet de frontière » qu'il faudrait renforcer pour mieux se protéger, s'interroge Romain LAJARGE ?

« En complément de l'amélioration de l'existant, nous observons qu'il est particulièrement indispensable de fluidifier la circulation automobile, évidemment, mais surtout de fluidifier les valeurs, les gens et les trajectoires. Le plus d'idées et encore plus essentiel que l'amélioration du flux des voitures. Ce qui ramène au JE et au NOUS ».

La dernière figure enfin représente les personnes radicales, autrement dit celles qui considèrent qu'il faut changer d'époque et y aller franco. « Les annéciens ont souffert d'un manque de vision politique, affirment-ils ». Un point de vue que d'aucun pourrait qualifier d'excessif, qui s'exprime fortement sur le rapport à Genève. « Annecy banlieue de Genève ou le genevois territoire avancé des annéciens pour conquérir des parts de marché ? Il faut trancher affirment ces radicaux ». Avec un regard porté plus loin ces personnes expliquent aussi que le Sillon alpin est un sujet qui n'est pas travaillé, comme en témoignent les difficultés de circulation ferroviaire. « Clairement il faut choisir les voisins avec qui coopérer et tisser des relations privilégiées puisque tout ne pourra pas se faire en même temps ».

« Vous allez avoir des débats passionnants sur votre territoire car les élus vont devoir prendre des risques pour trancher entre ce qui se fera rapidement et ce qui devra être reporté, termine Romain LAJARGE ».

6 PLH : Programme Local de l'Habitat.
7 PDU : Plan de Déplacements Urbains.

Crédit Photo : Société Montceny

Retour des membres du CLD

Anne HUGUET, membre du bureau du CLD

habite sur ce territoire depuis 22 ans, pourrait se définir comme migrante, a travaillé pour l'association environnementale *Prioriterre*. « La découverte de vos conclusions m'amène à réagir à différents niveaux. Tout d'abord je suis surprise de la prédominance du JE. Ce peu de NOUS peut paraître inquiétant en termes de solidarité alors que ces enjeux doivent être résolus collectivement. De la même manière à propos du *Qui protège la nature*, la réponse est d'autant plus étonnante que les associations environnementales sont nombreuses sur ce territoire. Elles semblent ne pas être connues ou identifiées. Mais, et c'est un point positif, les personnes interrogées semblent partager un enjeu commun : elles ont conscience qu'il faut changer face aux questions de mobilité, d'alimentation, d'agriculture ou d'urbanisme. Ces observations donnent aux élus qui sont dans la salle une vision claire des chantiers à conduire dans les années à venir. »

François BLANCHUT, présente les conclusions d'*un autre regard*

« De nombreuses personnes ont le sentiment d'un manque de mixité sociale, ce qui fait dire aux plus modestes qu'Annecy est une ville de riches, le cadre de vie et la tension sur les logements se payant au prix fort ». Et, dans le même temps, des personnes très modestes ne se considèrent pas parmi les plus défavorisées, parce que les dispositifs sociaux compensent une partie des écarts. Mais tous disent que les classes moyennes sont dans une situation assez difficile.

Si les très jeunes habitants n'imaginent pas vivre ailleurs, les avis sont plus partagés pour les étudiants. « Les élèves de l'école d'art par exemple ont plutôt une attitude de *sauve qui peut* à la perspective de faire carrière ici, peut-être aussi parce qu'ils ont majoritairement des carrières difficiles à mettre en œuvre sur ce territoire ».

Concernant les relations avec Genève, une partie des enquêtés considère que c'est une opportunité pour leurs enfants, tout en mettant immédiatement en parallèle les conséquences de cette situation sur le coût de la vie. « Lors d'un séminaire grand public nous avons dû pousser les gens à s'exprimer car ils n'osaient pas dire que leurs enfants travaillaient à Genève, justifiant leur silence par le fait qu'ils considéraient cette situation comme un privilège. Une attitude qui nous a surpris ».

Crédit Photo : Société Montceny

> Intermède 3

Tout va bien Touche à rien Il est lourd ce cadre On le pose

C'est doré ça brille mais c'est pas si simple.

Qu'est ce qu'on voit ? C'est montrable ?

On voit ce qu'on a envie de voir.

J'en peux plus de ce cadre (changement de position)

Y'a quoi de l'autre côté Titine ?

Je sais pas.

J'ai l'impression de passer de l'autre côté du miroir.
J'ai envie que ça vive, j'ai envie que ça bouge.

Racontes Titine, racontes moi, fais moi un récit.

Un récit de quoi ?

Racontes l'histoire de ce territoire.

« *Oh lac, rochers muets, grotte, forêt obscure* ».

Titine ça date ça, t'as pas des chose un peu plus jeune.

Ouais faut que ça évolue, c'est vrai. Mais faut que je parte de quoi ?

Titine, c'est quoi ton PDU ?

Je suis pas une spécialiste, moi je suis « JE », je travaille toute seule, j'ai pas l'habitude d'un grand territoire, donc je suis JE.

Titine, c'est quoi ton PLH ? Je suis JE.

Ton SCOT ?

Mon SCOT, mon SCOT ! Vous savez ce que c'est vous ? Je ne sais pas ce que c'est un SCOT, moi !

Ben le problème, c'est qu'il y a du monde derrière un SCOT.

Du JE il faut que je passe au « collectif », au NOUS !

Alors viens J'arrive Titine

Essaies de venir Je peux pas, faut que je tienne la porte

Viens avec le cadre, même s'il est un peu trop beau comme carte postale. Viens !

C'est pas pour moi Titine, j'suis trop jeune

T'es peut-être pas du bon quartier, j'trouve. T'as une allure !!

Je suis hors des cadres ?

Mais non, viens. Il faut y arriver ; que tu sois jeune, vieux, pauvre, riche, il faut que tu viennes.

On va y arriver, il faut trouver un récit, une histoire, une géographie, des SCOT, des SCUD, un PDU, un PLH, un PLUI,… des scoop,…

Allez j'emmène mon cadre, mon cadre de vie.

Titine malgré ton âge, j'te veux bien avec moi, viens.

J'espère que ça va se poser un peu ; parce que dans l'avenir, j'sais pas comment y vont y arriver !

Crédit Photo : Jean-Marc Lombard – Grand Annecy

> Échanges avec la salle

Alain GERMANI,

« S'il est possible de faire des rajouts au rapport final à l'issue de nos débats, il me semble nécessaire d'inscrire que les nombreuses associations environnementales présentes sur Annecy et le Bassin interviennent en complément des services publics pour l'entretien et la qualité du cadre de vie. De la même manière, pour la préservation de la qualité de notre environnement, il convient d'ajouter, après l'épisode de pollution que nous venons de subir, qu'il faut se saisir de cette question de la qualité de l'air et mettre en œuvre des solutions claires ».

Stéphane SAUZEDDE, Directeur de l'École supérieure d'art de l'Agglomération d'Annecy

« Vous avez cité comme un verbatim le *sauve qui peut* de nos étudiants. Formés en art et design (bac+5 ou bac+8), ils ne souhaitent pas obligatoirement partir de cet endroit où ils se sentent bien. Ils cumulent par contre plusieurs handicaps : la jeunesse, la difficulté à trouver des espaces de travail spécifiques (ateliers) et des loyers peu compétitifs. Des obstacles plus faciles à surmonter à St Etienne ou Berlin par exemple. Pourtant, sur ce territoire s'installe peu à peu l'art contemporain et le design, car il ne peut y avoir d'espace urbain sans culture adaptée ».

Odile HAMEAU, maraîchère en AMAP à Balmont

« La carte postale annécienne a un fond de montagne et un fond paysagé vert entretenus en premier lieu par les agriculteurs : les maraîchers et les éleveurs ont vocation à entretenir les espaces. Je souhaite quant à moi vivre à l'intérieur de cet espace. Face à l'urbanisation grandissante il faut nous aider à demeurer à l'intérieur de ce territoire et valoriser les circuits courts. Mais nous avons le sentiment que les enjeux ne sont pas favorables aux agriculteurs de proximité sur l'axe Genève/Lyon. N'oubliez pas cet aspect dans la rédaction de votre rapport ».

Philippe GAMEN, Président du PNR des Bauges

« Merci d'avoir cité le PNR, un territoire resté confidentiel dont on sent fortement une « réouverture » de la part des villes portes. Depuis 20 ans nous travaillons sur le rural/urbain et sur l'amont/aval. Depuis longtemps nous ressentons cet effet « bord ». La loi Notre nous est favorable car les agglomérations doivent fusionner avec des communes rurales, ce qui permet automatiquement un rapprochement. Les citadins expriment leurs attentes de découvrir la diversité de la ruralité et, inversement, les ruraux ont besoin des services que peuvent apporter les territoires urbains. Le territoire du PNR, auquel un annécien peut accéder à pied, n'a pas été mis sous cloche mais au contraire préservé pour faciliter le développement durable. Il est très en attente de communiquer avec les nouvelles agglomérations situées à ses pieds pour, comme il y a 20 ans, faire sauter des frontières qui, à l'époque, étaient départementales ».

Patricia LEJOUX , membre du CLD, chercheur dans le domaine du transport

« Vous avez identifié trois campagnes et une petite ville-centre. Je suis étonnée que vous n'ayez pas cité l'existence d'un territoire de l'entre deux, celui des communes de la première couronne (CRAN-GEVRIER, SEYNOD, EPAGNY… voire jusque RUMILLY), alors que vous mentionnez l'émergence de centralités secondaires. Ces territoires sont pourtant ceux de la vie quotidienne, ils sont habités et traversés. Le fait que l'on n'en parle pas donne le sentiment qu'ils ne sont pas pensés en termes d'aménagement. Quelles précisions pouvez-vous apporter ? ».

Romain LAJARGE

« Nous avons enquêté auprès d'associations environnementales et très clairement il y a de l'activisme en la matière, ce qui est normal au regard de l'attention qu'Annecy porte à ce qui l'entoure. Pour autant les habitants ne mentionnent pas quelles catégories d'actifs entretiennent le paysage. Par exemple, ils disent qu'il y a du vert clair cultivé, sans jamais citer la forêt, totalement absente de leurs propos ! Nous ne disons pas qu'il n'y a pas d'action politique, nous soulignons que la manière dont on s'identifie à la nature un peu fantasmée c'est JE profitant DE mais jamais de NOUS, ou d'intérêt commun. Il en est de même pour les espaces périurbains qui, effectivement, n'apparaissent pas dans les discussions. Les gens parlent de la première périphérie urbaine comme d'un territoire dense où il y a de l'action publique, mails ils ne s'identifient jamais à Annecy comme espace périurbain, qui reste un très joli centre ville entouré d'une très jolie campagne ».

En forme de conclusion Romain LAJARGE fait référence aux propos des artistes dans les intermèdes :

« dans l'image du banc présenté je ne vois pas un enjeu de frontière mais un enjeu de retournement. Car ce qui est intéressant dans un banc c'est qu'on peut le changer de sens, avec des choses à l'intérieur et d'autres à l'extérieur ; on peut organiser des banquets et ne pas fabriquer de nouvelles frontières ».

> Regarder de près pour voir de loin

Jacques LEVY et Romain LAJARGE

Crédit Photo : Jean-Marc Lombard – Grand Annecy

« En forme de conclusion nous allons quitter la description et l'interprétation de vos propos pour les mettre en tension avec ce que nous savons par ailleurs et proposer ainsi une mise en perspective à deux voix, précise Jacques LEVY ».

Banaliser l'exception

Les annéciens se voient comme des gens exceptionnels. « Notre métier est de relativiser vos propos au risque d'être désagréables. A plusieurs reprises nous avons exprimé que **l'une des caractéristiques de l'expression de votre identité est la relation à la nature** ». **Il est particulièrement intéressant de noter le décalage entre ce discours de l'exceptionnel et l'absence de récit historique** : les grands absents sont les anciens ruraux et montagnards qui ont façonné cette région riche et moderne. A l'inverse en Suisse, il y a un équilibre entre les notions de *don naturel* et de *récit historique*. Ainsi la bataille de Marignan (1515) continue de faire débat, en particulier lors de sa commémoration annuelle. « Tous les ans j'ai plaisir à voir les annéciens et les savoyards se faire écraser par la mère Royaume et les soldats genevois. Ce n'est pas pour adhérer à un mythe, mais à chaque fois l'histoire est revisitée et donne lieu à des interprétations diverses et complexes pour ensuite construire un récit porteur d'avenir ».

Une autre caractéristique de l'identité annécienne est de se définir comme un peu au-dessus de la moyenne. Mais est-ce exceptionnel d'être ainsi positionné ? «Ne serait-il pas plus intéressant de vous inviter à vous situer comme une région de France qui réussit un peu mieux que les autres, à l'image de l'Alsace ou du Nord de la Lorraine, soit des régions frontalières confrontées à des salaires plus élevés de l'autre côté ? Un angle de vision qui vous obligerait à relativiser le poids des avantages liés à cette position ! Autrement dit, ce que vous qualifiez d'exceptionnel (des anciens ont travaillé dur et contribué à la richesse de la région, avec une mentalité protestante qui explique en partie le rapport au travail) demeure relatif en comparaison des points de fragilité que nous avons observé ».

Annecy, une colonie suisse ?

Ainsi, alors qu'Annecy profite de l'attractivité et de la richesse de Genève – comme un avantage exogène qui pourrait faire dire qu'Annecy est une colonie Suisse – elle en subit les inconvénients, en particulier sur le coût de la vie. « Comme rien n'est simple en matière d'identité, illustre Jacques LEVY, il est intéressant de rapporter ici les propos d'un élu nous expliquant que le CERN[8] est l'une des grandes réalisations d'Annecy, faisant alors de Genève une colonie d'Annecy ! » Pour autant la dépendance d'Annecy vis à vis de Genève (du fait de sa position de colonie), pose problème dès lors que, malgré toutes leurs qualités, les annéciens n'ont pas le pouvoir d'influer sur les stratégies genevoises et suisses.

Le caractère exogène de la position d'Annecy s'avère donc être un obstacle à la construction d'une stratégie endogène de développement. « *L'endogénéité d'un projet* est toujours une garantie de réussite, car cela facilite à la fois la mise en cohérence des ressources objectives et des

8 Organisation européenne pour la recherche nucléaire.

ressources subjectives, la mise en ordre politique du projet et la mobilisation des forces locales. Pourtant, en écoutant vos propos, nous avons le sentiment que cette problématique de la dépendance, et du risque qu'elle comporte, n'est pas prise à sa juste mesure ».

Une ville de vieux qui vit au-dessus ou au-dessous de ses moyens ?

« Nous avons rapporté précédemment qu'il manquait d'offre culturelle à Annecy plutôt qualifiée de ville de vieux. Dans les échanges que nous avons eu tout à l'heure, vous avez exprimé le souhait d'avoir notamment des conditions foncières qui se rapprochent de St Étienne ou Berlin pour notamment faciliter l'installation de jeunes. A l'évidence cela représente une volonté de se projeter dans l'avenir. Aujourd'hui l'aire urbaine d'Annecy (225 000 habitants) est à la 43ème place loin derrière St Etienne (plus de 500 000 habitants) située autour de la 15ème place dans le classement des aires urbaines ». Cette attitude est probablement le résultat de la migration, du fait de la forte attractivité d'Annecy, d'une population issue de grands centres urbains qui souhaite retrouver ici les services qu'elle connaissait ailleurs. Des exigences qui sont une ressource dans la construction d'un modèle de développement. « Nous pensons que l'une des forces d'Annecy est de ne pas s'inscrire dans un présent stable – on ne touche à rien puisque tout va bien - mais de toujours s'inscrire dans une position de *déséquilibre dynamique* qui participe à la rénovation constante des vieilles industries ».

En revanche, les discours sont quasiment inexistants sur les questions de mobilité, sauf l'obsession récurrente du Tunnel sous le Semnoz. « Autrement dit, rien sur la mise en place de réseaux de tram ou tram-train, des aménagements désormais courants dans les villes moyennes comme Annecy. De même en matière de pollution, on nous a surtout parlé d'embouteillage automobile ! » Pourtant, au regard de sa taille, Annecy est la 2ème ville la plus polluée de France. L'épisode de Janvier semble avoir fait découvrir cette situation aux habitants. « Nous sommes toujours dans le JE. Et malgré la présence active de nombreuses associations environnementales, il n'y a pas l'expression d'une nécessité à agir de façon urgente et collective ».

Enfin, et pour conclure, le géographe souligne que **l'absence de NOUS ne traduit pas nécessairement l'absence de collectif, au sens de commun**. « Cette expression traduit surtout l'absence d'un NOUS représentant la société. Parce que l'on dénombre une multitude de groupes plus ou moins actifs qui regrettent par exemple le monde rural d'autrefois, qui vit plutôt bien dans un ensemble périurbain, en prenant peu en compte le centre et les banlieues ». Par contre le sentiment d'appartenance à une communauté, une société, qui prendrait en compte toutes ces diversités est relativement faible, alors qu'elles sont rendues visibles par l'existence du grand Annecy. Est-ce à dire que la transformation géographique de ce bassin, et la construction d'un cadre politique plutôt pertinent, anticipe la prise de conscience de la société ?

Crédit Photo : Jean-Marc Lombard – Grand Annecy

Anticiper pour amoindrir les menaces

« A partir de vos discours et de ce que cela nous évoque, en particulier par comparaison avec des études réalisées sur d'autres territoires, nous exprimons ici ce que nous pressentons de l'avenir, précise Romain LAJARGE ».

Il y a nécessité à anticiper car deux types de menaces se profilent. En premier lieu des menaces structurelles dès lors que, **par rapport aux relations avec le territoire de Genève, l'indépendance du territoire annécien est tout simplement un leurre**. En conséquence il est indispensable de penser l'interdépendance, en en mesurant les forces et les faiblesses, ce qui n'est pas chose facile puisque nous sommes non seulement en présence de deux États, mais aussi de logiques structurelles radicalement différentes. En second lieu, et en juxtaposition, il y a une menace conjoncturelle puisqu'il est toujours possible que l'un des moteurs de l'activité économique se grippe ou s'affaiblisse.

En conséquence il est nécessaire de travailler *l'articulation modèle de développement/dimension sociale*. Autrement dit, s'intéresser aux classes moyennes et défavorisées avant que l'un des moteurs ne casse, permet d'imaginer de nouvelles formes de solidarité. Par exemple, bien qu'il ne soit pas possible de prévoir des crises majeures ou des besoins de délocalisation dans la mécatronique, anticiper permettrait à la fois de conforter les points forts et de consolider les points faibles, à condition de prendre le temps de les identifier, en rapport avec les questions de redistribution.

Hiérarchiser les choix

« **Faire des choix ramène à la question du JE et du NOUS**. Deux exemples illustrent cette problématique ». A aucun moment il n'a été fait référence à la candidature d'Annecy aux JO, sauf par les opposants au projet, alors que ce genre d'opération est souvent riche d'enseignements. Par ailleurs le NOUS des patrons ne s'est jamais exprimé, alors qu'il est bien présent. « Ainsi un chef d'entreprise nous a expliqué que le centre des jeunes dirigeants travaillait avec le patronat genevois depuis 150 ans, sans qu'il n'exprime de point de vue sur les 15 ans à venir ».

Par contre l'acteur public est toujours convoqué, ce qui est logique puisque c'est l'une de ses missions que de s'intéresser aux trajectoires individuelles et collectives ; en d'autres termes les habitants souhaitent que l'acteur public s'occupe du bien commun plus largement qu'il ne le fait aujourd'hui. Par exemple *que faisons-nous pour que les jeunes qui n'ont pas les moyens de s'installer ici puissent revenir habiter vers le lac ?* « Les citoyens sont attentifs à ce qui va être fait pour eux, affirme Romain LAJARGE. S'il se projette un grand mouvement de planification ou un projet de développement discuté uniquement entre élus, les choses risquent de mal se passer. Nous avons le sentiment, et c'est une bonne nouvelle pour la reconstruction du politique, que les *radicaux* dont je parlais vont bientôt reprendre la parole ! ».

ET APRES DEMAIN

« Bien que les termes de la commande spécifiaient *aujourd'hui et demain*, nous nous sommes intéressés à *l'après-demain*, expriment les géographes. Nous avons particulièrement été bluffés de la manière dont s'est réalisé le regroupement intercommunal ». En la matière on relève peu d'expérience comparable, sauf au Pays Basque, encore que ce territoire s'appuie sur une très forte identité, ce qui n'est pas le cas à Annecy. Non seulement le regroupement s'est effectué extrêmement rapidement mais de plus avec peu de vagues, peu de grèves, peu de mouvements de contestation et peu d'opposition. Pourtant au départ, cela ressemblait à une utopie.

Pour autant il ne s'agit pas de grandir pour grandir. « Nous avons le ressenti qu'**il existe un besoin d'intégration communale dans ce projet de développement, en particulier parce que les identifications communales restent fortes** ».

Les effets villages, les effets clochers, jouent encore beaucoup y compris pour exprimer des choses pertinentes sur Annecy-centre. En forme de provocation Romain LAJARGE se demande pourquoi Faverges n'est pas inclus dans le grand Annecy. A entendre les réactions de la salle, Faverges est bien là et donc acteur en qualité de voisins de proximité. De fait l'intercommunalité n'a pas besoin de l'institution pour se construire. Il faut enfin noter dans vos propos l'absence de deux institutions, le Département et la Région qui ont des intérêts potentiellement divergents mais qui, incontestablement, dessineront des horizons pour les années à venir à travers « Horizon 2020 » pour le département et le « Schéma Régional d'Aménagement » de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Une absence de dialogue qui poserait problème si la situation perdurait.

« L'identification annécienne est donc un moteur incontournable dans la construction du projet de développement qui, notamment, va hiérarchiser la planification des investissements. Un projet d'avenir qui implique de partir du niveau municipal ou infra communal. Une équation délicate qui, de notre point de vue, inclut également Genève ».

En forme de résumé : où est, où va Annecy ?

En premier lieu, au-delà de l'articulation entre les industries innovantes (de la métallurgie à l'outdoor), le tourisme/loisirs ou l'agroalimentaire, il est indispensable dès aujourd'hui de réfléchir à ce qui pourrait remplacer ou compléter l'offre actuelle, dans la perspective d'un nouveau projet de structuration économique. De plus ce territoire dispose d'une double rente incroyable - une rente de position par rapport à Genève et une rente naturelle (la carte postale!) qu'il faut désormais rendre productive.

A partir de ces deux constats, il est temps de conduire une étude prospective ambitieuse et ouverte à la société, c'est -à-dire en dépassant la seule implication des élus. La société annécienne est en effet particulièrement active, même si elle n'est pas très bruyante au sens d'activisme, il est de la responsabilité des élus de compter sur elle.

« **Vous avez su**, résume Romain LAJARGE, **organiser un redéploiement géographique par *la carte*, désormais vous devez opérer une réforme par le fond de ce que vous souhaitez construire collectivement avec un projet maîtrisé, assumé et revendiqué** ».

« En cette période de bouleversement territorial, nous avons été agréablement surpris de la relative bonne connaissance par la population des évolutions concernant les fusions, les regroupements ou les changements de périmètres territoriaux, précise François BLANCHUT. De plus les personnes sont plutôt bienveillantes. De fait, au-delà des questions de découpage, les citoyens envoient un message fort aux élus : qu'allez-vous faire de cette nouvelle organisation pour que la population puisse continuer à bien vivre, et comment allez-vous gommer un peu les problèmes évoqués ? Une attitude éminemment rassurante ».

Crédit Photo : Jean-Marc Lombard – Grand Annecy

> Intermède 4

Trop de déséquilibre, (son de cloches)
Genève, dépendance, attractivité (idem)

Mobilité publique, mobilité privée (idem)
Les riches, les pauvres, la mixité (idem)

La saturation, l'attractivité.

Titine, j'ai des pensées positives. J'ai des pensées nouvelles pour toi.
Ah !!!!! Viens t'asseoir.

Titine j'ai une pensée pour la population, pour le « toutmonde »
de la population.

Titine j'ai une primevère pour un NOUS, pour le récit d'un NOUS,
pour le grand Annecy.

J'ai une primevère pour le CLD. Y sont génials, Y sont beaux, Y font
un boulot extraordinaire.

Tout en modestie, ça bosse, ça bosse, ça bosse !
Y'en a d'autres qu'on bossé aussi.

J'avais juste envie de te la donner celle-là, j'suis de mauvaise humeur
(elle donne un cactus)

Ça c'est pour le déséquilibre dynamique que nous avons cité avant eux, un peu trop tôt !!!

Ça c'est le NOUS pas toujours accordé.
Et ça c'est pour nos amis de gauche, de droite ?
(un signe en direction des personnes sur le plateau).

Et celle là ? J'avais juste envie de ..... juste pour eux

Y'z'ont du boulot, hein ! Juste pour le plaisir d'offrir

Ouah, j'ai envie de chanter !

Oui maintenant qu'on a planté des fleurs, maintenant que ça pousse bien, faut pas que ça fanne.

Vous avez entendus, faut pas que ça fanne, faut que ça pousse, que ça devienne une forêt vierge !

On a une chanson :

C'est une communauté
adossée à la montagne
on y vient à pied
en voiture surtout
ceux qui vivent là
veulent s'identifier

Très grand Annecy s'éveille (bis)
où êtes-vous ?

fi-è-re Annecy
Faverges, Alby, Thônes
entendez-vous ?

Très grand Annecy s'éveille (bis)
où êtes-vous ?
entendez-vous ?

Échanges avec la salle

Crédit Photo : Sylvie Bouvier – Grand Annecy

Christian ANSELME, maire de Fillière, une commune de campagne qui a choisi de rejoindre le Grand Annecy

Vice Président en charge de l'aménagement et de l'agriculture. « L'étude initiée par le CLD est d'un grand intérêt pour nous les élus, puisque le grand défi qui nous attend est de construire un projet de territoire. Vous avez ainsi posé plusieurs pistes de réflexion que je souhaite souligner, en forme de pré conclusion.

En matière de gestion de l'espace communal d'abord, nous connaissons les conflits qui peuvent exister entre les différents utilisateurs, il est indispensable de maintenir un dynamisme économique entre les activités économiques, y compris le secteur agricole comme ce fut mentionné à plusieurs reprises. Un sujet a par contre été peu évoqué, celui de l'accueil des populations. Ce département accueille chaque année 10 000 nouveaux habitants, dont 4 000 sur le Grand Annecy. Notre obligation est bien de loger ces personnes qui travaillent ici ou à Genève.

Sur le sujet de **la complémentarité rural/urbain**, il ne suffit pas de l'inscrire dans le projet de développement. Notre responsabilité sera de faire en sorte qu'elle s'écrive et qu'elle fonctionne.

Enfin, à propos de notre relation avec les territoires voisins comme Faverges, Thônes ou Genève, la crainte est que se construise un modèle centre- périphérie, le Grand Annecy ne voulant pas être la périphérie de Genève ! Comment dès lors travailler avec le Sillon Alpin ? ».

Jacky REY, maire de Sevrier

« Vous semblez avoir eu des difficultés à rencontrer les anciens annéciens, ceux des familles de toujours, qui sont la base de ce territoire puisqu'il y eut un temps où nous n'étions que des savoyards. Je souhaite d'ailleurs que tous les nouveaux venus épousent ce terme. Comme toutes les communes qui grandissent vite, nous rencontrons des difficultés à accueillir des populations nouvelles qui, peut-être, n'ont pas la culture de ce territoire.

Nous devons pourtant réussir ce grand rassemblement rural, périurbain, urbain, tout en conservant les spécificités de chacun de ces espaces : c'est le moyen de faire vivre ensemble des gens différents.

Enfin, à propos de la Suisse, il n'est pas possible de se comparer à la Suisse. Tout simplement parce que la Suisse est un pays fermé, qui ne s'ouvre pas aux autres ! Ainsi nous n'avons pas le droit de nous installer

à Genève alors qu'ils ont le droit de venir s'installer en France ! On est toujours un peu « perdant-gagnant » avec Genève ».

Pierre AGERON, un citoyen annécien

Au-delà de nos grands voisins comme Genève, qu'en est-il de nos rapports avec nos voisins de la vallée de l'Arve ou de St Julien en Genevois ? Y'aurait-il comme une scission ? Pierre HERISSON. « L'histoire nous dit qu'en 1803 le 1er Consul Bonaparte rédige l'acte de médiation, le fait adopter par le Sénat de l'Empire français et par les instances helvétiques. Si l'on parle encore de ce texte, en particulier à l'occasion de son bicentenaire, c'est que à 80% il a servi à la rédaction de la Constitution de la confédération Helvétique. Autrement dit c'est un français qui a rédigé leur constitution ! Pour tous ceux que cela intéresse, il est instructif de relire Jean TULARD, professeur à la Sorbonne dans Bonaparte et l'acte de médiation, un ouvrage qui éclaire sur nos relations avec le canton de Genève ».

Philippe CHAMOSSET,
conseiller municipal d'Annecy

« Je ferai également un peu d'histoire. Nous avons fortement été influencés par Calvin, qui venait de Genève, et même si nous avons été sauvés par St François de Sales, les annéciens ont gardé un esprit calviniste aussi bien dans le rapport à la propriété que dans leur position dans la société.

Sur un sujet plus contemporain, je remarque qu'il y a eu très peu de retour sur l'impact du tourisme, une activité économique très forte ».

Thomas MESZAROS,
Vice Président en charge de la prospective territoriale du Grand Annecy

« Je remercie les deux géographes dont les travaux vont nous être utiles très prochainement. Ce soir j'ai compris que nous avions des difficultés à nommer ce qui était encore très informe. Dans vos travaux respectifs avez-vous pu dégager des spécificités qui permettraient, au-delà du cadre institutionnel, de donner une première identité renvoyant à une cohérence de ce territoire ? Par ailleurs il semble qu'au niveau national il n'y a pas d'expérience de recomposition identique à celles que nous conduisons ici. Qu'en est-il en Europe ou dans le monde ? Ailleurs comment se sont créées des identités si ce n'est sur des bases historiques ? Ces apports pourraient nous aider à construire le récit collectif, ce NOUS dont il est question ».

Crédit Photo : Sylvie Bouvier – Grand Annecy

Conclusions

« A vous écouter, vous me faites penser à la Suisse et, pour ce qui est de votre identité et de votre exceptionnalité, vous pensez comme les Suisses, commente Jacques LEVY. Aussi je vais m'autoriser à délivrer un message d'alerte : il y a un risque à croire que le monde a absolument besoin de nous et que nous n'avons pas besoin du monde ». Le 09 février 2014 les Suisses ont a une courte majorité décidé de couper les liens avec l'Europe et de rendre caduque une centaine d'accords bilatéraux en matière de libre circulation. A ce moment de nombreuses personnes disaient *nous n'avons pas besoin de l'Union Européenne, c'est elle qui a besoin de nous !* Voilà le risque des gens qui vont trop bien. Ils finissent par penser qu'il existe un équilibre parfait ou une mécanique très fine à laquelle il ne faut absolument rien toucher, au risque de *tuer la poule aux œufs d'or*.

« C'est en raison de cette spécificité que vous, vous ressemblez aux Suisses, pas seulement pour des raisons historiques. Pour être complet j'ajouterai que l'*alpinité* est aussi une spécificité commune, d'autant que c'est un des rares espaces où la montagne est plus riche que la plaine (à l'identique des Andes à la période Incas) ».

Au-delà de la question de la ressemblance il est utile de s'intéresser au niveau de proximité entre deux territoires. Annemasse ou St Julien en Genevois ont compris que les organisations inter-gouvernementales (au niveau des États français et suisses) ne suffisent pas pour régler les problèmes. Ils ont judicieusement accepté d'appartenir au Grand Genève, car ce n'est pas en niant une réalité qu'on la transforme en sa faveur.

Avec le grand Annecy c'est différent puisque les territoires ont une vraie autonomie, avec des systèmes productifs et des logiques démographiques spécifiques. « Annecy est très influencé par Genève, vous ne pouvez pas le nier. Une anecdote explicite cette question du déni. Nous entendons parler du Léman express et vous semblez heureux de cette future liaison entre Genève et Annecy qui, en regardant la carte, parait être une liaison régionale reliant presque deux banlieues ou, plus justement, deux centres d'une même métropole. Or, paradoxalement, peu de personnes semblent au fait de l'avancée de ce projet. Est-ce que cela intéresse la population ? Ce déficit d'intérêt interpelle ».

Concernant ce rapport avec le proche Annemasse, St Julien, ou la Vallée de l'Arve, Romain LAJARGE estime que « vous pouvez encore vous tenir un peu à distance du proche et travailler tout de suite avec l'ailleurs ». Dans le rapport de force avec Genève, peser en tant que Sillon alpin c'est bien autre chose que de peser en qualité de grand Annecy, voire de très grand Annecy, qui sera toujours tout petit en face du grand Genève. Le Sillon Alpin sera une offre, à l'évidence, favorable à Annecy.

« Pour répondre plus largement à l'ensemble de vos interventions, je dirai que face à un sentiment d'immobilisme la solution en matière d'identification est de rendre visible des actions concrètes, d'une envergure plus large que ce qui a été réalisé jusque là. Il faut agir par la preuve et construire à partir du présent un récit en termes d'aménagement et de vision du futur. Ce qui est difficile à faire lorsque l'on est dans l'action politique. Enfin, si vous pensez qu'il faut vivre caché, dans un monde où tout est transparent, alors notre étude n'aura servi à rien ! ».

François BLANCHUT remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à ces travaux : les organismes qui ont financé, l'agglomération, les communautés de communes de Thônes et des Sources du lac, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré au quotidien dans les collectivités pour travailler sur le sujet, apporter des idées, de l'énergie afin d'aboutir à quelque chose d'utile. « Dans tous les cas la balle est lancée, c'est à vous les élus de vous en saisir au vol ».

> Jean-Luc Rigaut, Président du Grand Annecy agglomération

Crédit Photo : Jean-Marc Lombard – Grand Annecy

Bonsoir à tous mes collèges élus du Grand Annecy, du Conseil Régional et Départemental, des Sources du Lac et des communes ici présentes. Merci Président BLANCHUT. C'est important que vous soyez toutes et tous ici ce soir avec toutes les forces vives, comme le Président du PNR, pour suivre la présentation des travaux. Merci en particulier à Marie-Pierre TISSOT et à Isabelle BRUN, nos ingénieures qui avec leurs équipes, portent l'accompagnement de la démarche.

Ainsi que vous l'avez mentionné, le CLD, rattaché administrativement à une agglomération, va voir ses missions évoluer dès lors que son périmètre d'action change. Durable, il l'est déjà et sa mission va bien au-delà de ce concept. De plus, nous pensons qu'il doit correspondre au périmètre du bassin de vie, par conséquent nos amis des Sources du Lac, des Vallées de Thônes et de Rumilly seront toujours conviés à ses travaux.

Une administration locale doit essayer d'organiser pour les populations le meilleur service public possible sur son territoire. Quoiqu'il advienne des structures administratives d'aujourd'hui, on peut dire que le bassin de vie englobe l'arrondissement d'Annecy, le pays d'Alby et les 2 Rives du Lac. Il convient d'y ajouter Faverges, Rumilly, la zone du Fier et les Vallées de Thônes, comme cela a été exprimé ce soir à plusieurs reprises.

Que voulons-nous faire ensemble sur ce grand territoire ? Telle est la question à laquelle nous allons essayer de répondre ensemble, en sachant dépasser les limites administratives. L'un des géographes a d'ailleurs exprimé que *les limites d'une agglomération ne sont pas fixes*.

Votre retour sur image fait du bien parce qu'il dépasse la perception des élus, qui trop souvent considèrent tout savoir ou ont un avis sur tout au motif qu'ils sont élus ! Avec mes équipes nous essayons de comprendre les évolutions du territoire, c'est pourquoi nous avons, avec toutes les communes qui ont adhéré, proposé la fusion des intercommunalités et, à l'intérieur du grand Annecy, la fusion de communes. Nous devrons collaborer, penser l'évolution et porter une identité forte, avec toutes les communes des alentours qui le souhaiteront.

Vous avez relevé l'existence d'une forte identité communale. Nous devons entendre ce message et faire en sorte que toutes les communes portent les politiques de proximité dont on a parlé, par exemple en faveur des jeunes, des personnes âgées ou du logement. Autrement dit comment organise-t-on ensemble au niveau communal l'administration publique locale, de manière moderne, efficace et participative ? Regroupons les communes en faveur d'un service de proximité efficace et économe au sein de l'agglomération. Nous devons faire en sorte que l'agglomération soit au service des communes et donc des concitoyens.

Vous avez relevé l'existence d'une forte identité communale. Nous devons entendre ce message et faire en sorte que toutes les communes portent les politiques de proximité dont on a parlé, par exemple en faveur des jeunes, des personnes âgées ou du logement. Autrement dit comment organise-t-on ensemble au niveau communal l'administration publique locale, de manière moderne, efficace et participative ? Regroupons les communes en faveur d'un service de proximité efficace et économe au sein de l'agglomération. Nous devons faire en sorte que l'agglomération soit au service des communes et donc des concitoyens.

Votre restitution fait émerger des atouts, le lac, les montagnes, l'urbain, le rural et ses différentes campagnes, le dynamisme économique et la qualité de vie. Vous relevez aussi des tensions sur les questions de mobilité, les niveaux de pollution, le logement, l'organisation de l'espace contraint et notre relation à Genève. Nos deux territoires doivent créer des relations d'interdépendance.

La nouvelle agglomération que nous venons de créer nous donne - par sa taille ainsi augmentée qui nous fait sortir de la catégorie des villes moyennes - une autre lisibilité et une autre considération, pour enfin travailler avec un territoire comme Genève et élaborer une stratégie de relations partenariales qui ne nous laisse pas dans la position d' «Annecy, banlieue de Genève ».

Par ailleurs il faut rappeler que depuis longtemps nous tissons des liens de coopération avec nos partenaires historiques savoyards que sont Aix les Bains et Chambéry. *Avant même de parler du Sillon Alpin*, avec nos amis de Grenoble et Valence, je pense qu'il faut solidifier les relations avec nos partenaires historiques et notre identité savoyarde. Très clairement nous devons envisager la création d'un pôle métropolitain, une définition administrative qui permet aux collectivités de s'organiser pour porter ensemble des projets à cette dimension : projets ferroviaires, développement des centres hospitaliers, enjeux touristiques, etc. Un pôle métropolitain est une entité qui permet d'apporter une réponse moderne aux évolutions de la Région et des départements. La Région, qui met en œuvre de nouvelles compétences, doit pouvoir s'appuyer sur un territoire structuré et organisé pour élaborer son prochain schéma régional par exemple. Entre l'agglomération grenobloise et celle de Genève, notre territoire doit être en capacité de négocier de vrais partenariats.

Vous avez aussi souligné qu'il fallait fluidifier, et ce dans tous les sens du terme. Nous allons bien sûr repenser le Plan de Déplacements Urbains avec, à l'évidence, des points de divergences qu'il nous faudra traiter. Nous associerons le traitement de la fluidité aux fondements de l'aménagement du territoire pour atteindre la complémentarité et la cohérence des projets.

La fluidité d'un territoire nécessite à la fois de s'occuper des transports collectifs et des transports individuels, de tenir compte des spécificités des territoires ruraux comme des territoires périurbains et urbains. Le souci de la cohérence et de la complémentarité devra accompagner la construction des nouveaux territoires et, de ce point de vue, il est probable que pour mettre en œuvre la fluidité il faudra renoncer à quelques chapelles et quelques clochers !

Enfin vous avez abordé les questions de changement, dans un monde qui bouge à toute vitesse, ce que nos concitoyens ont bien compris. A plusieurs reprises il a été indiqué que nous devions banaliser l'exception d'Annecy, quel changement ! Quand on vit dans l'entre soi on est évidemment les meilleurs ! Encore une fois merci au CLD de nous avoir alerté en disant que nous ne sommes pas seuls au monde et que le monde n'a pas besoin de nous pour avancer. En matière de changement vous avez exprimé que *l'acteur public devait s'intéresser aux trajectoires individuelles*, plutôt que de dire débrouillez-vous. Cet aspect de l'action publique m'interpelle et je pense mes chers collègues qu'il nous faut davantage travailler dans ces directions.

Je souhaite que les membres du CLD continuent à travailler car nous avons besoin de vos pistes de réflexion pour construire le projet de territoire qui se dessine. Il est certain qu'il doit s'écrire avec tous ceux dont j'ai parlé précédemment, intégrés ou pas au Grand Annecy. Nous devons construire un projet qui tienne compte du développement économique, de l'environnement social et culturel et qui corresponde aux attentes du habitants.

Le chemin est tracé, vous avez ouvert des pistes, à nous de poursuivre. Merci pour votre travail et pour votre participation.

> REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la restitution de la démarche Bassin annécien, qu'elle(s) identité(s) pour le territoire ?

- Les universitaires, Romain Lajarge et Jacques Lévy,
- La troupe de théâtre d'improvisation, les Nez Fastes,
- La société Montceny pour l'animation de la soirée,
- L'équipe de Bonlieu Scène Nationale,
- L'École Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy,
- Les membres du Conseil Local de Développement,
- Monique Deparis pour la rédaction des actes,
- Les services du Grand Annecy
  (service Prospective-Europe, Direction de l'Aménagement, direction des Affaires générales, direction de la Communication...).

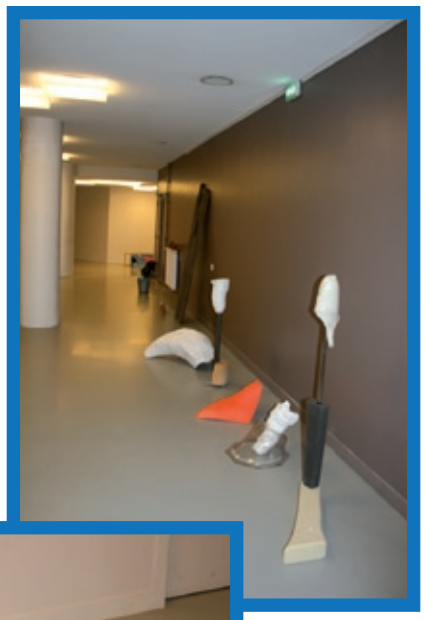

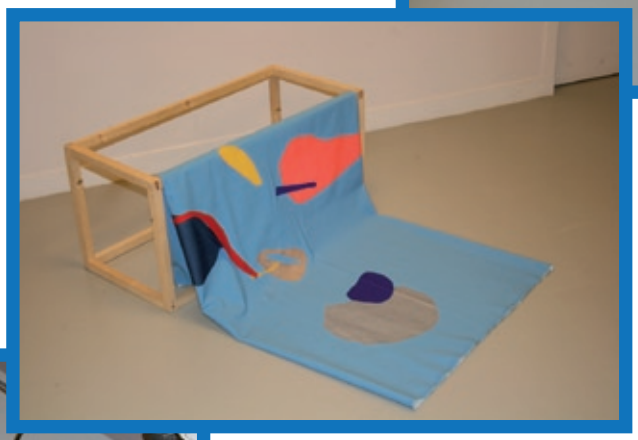

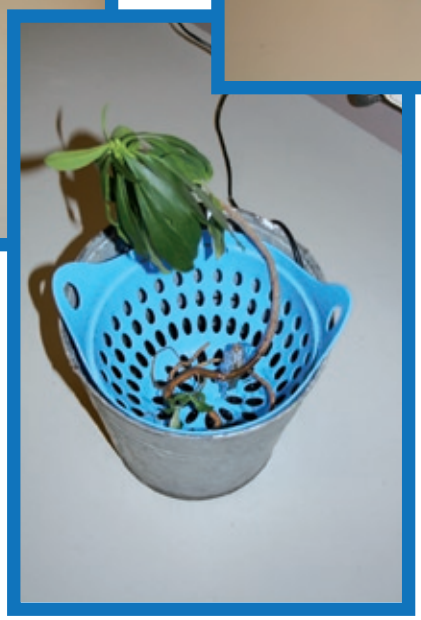

Oeuvres des étudiants
de l'École Supérieure d'Art
de l'Agglomération d'Annecy

46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 ANNECY Cedex
T/ 04 50 63 49 05